Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120261-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°047-2026

Rapport des élus mandataires du SDE22 au sein de la SPL Énergies et Territoires d'Armor - exercice 2025

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Les administrateurs de la SPL Énergies et Territoires d'Armor ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve le rapport des élus mandataires du SDE22 au sein de la SPL Énergies et Territoires d'Armor pour l'exercice 2025.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120262-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°048-2026

Rapport des élus mandataires du SDE22 au sein de la SEM Énergies 22 - exercice 2025

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Les administrateurs de la SEM Énergies 22 ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve le rapport des élus mandataires du SDE22 au sein de la SEM Énergies 22 pour l'exercice 2025.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120263-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°049-2026

Prise de participation de la SEM Énergies 22 au capital de BMGNV 22

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Les administrateurs de la SEM Énergies 22 ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Approuve** la prise de participation de la SEM Énergies 22 régie par les dispositions des articles L. 1521-1 et suivants du code général des collectivités territoriales, dans le capital de la société BMGNV 22 immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Saint-Brieuc sous le n° 890109358 et dont le siège social est situé 53 boulevard Carnot 22000 Saint-Brieuc ;

- **Autorise** le Président et les représentants du SDE au conseil d'administration de la SEM Énergies 22 à voter en faveur de ce projet.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120268-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°050-2026

Compte rendu d'activité 2025 des concessionnaires d'électricité : Enedis et EDF

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du SDE22 ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Les membres du Comité délégués des EPCI ne prennent pas part au vote.

Après en avoir pris connaissance, le Comité Syndical prend acte du compte-rendu d'activité 2025 des concessionnaires d'électricité Enedis et EDF.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120269-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°051-2026

Compte rendu d'activité 2025 du concessionnaire de gaz : GRDF

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu les statuts du SDE22 ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Les membres du Comité délégués des EPCI ne prennent pas part au vote.

Après en avoir pris connaissance, le Comité Syndical prend acte du compte-rendu d'activité 2025 du concessionnaire de gaz GRDF.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120264-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°052-2026

Création et modalités de composition des commissions et groupes de travail

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Approuve** les modalités de création et de composition des commissions et groupes de travail présentées en séance ;
- **Valide** la création de six commissions.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120265-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°053-2026

Désignation de deux membres suppléants au PEBreizh

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne Jean-Paul LE CALVEZ et Martine POULAILLON comme membres suppléants représentant le SDE22 au PEBreizh.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120266-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°054-2026

Adhésion à l'Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes-d'Armor (ADAC 22)

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Approuve** les statuts de l'ADAC 22,
- **Adhère** à l'ADAC 22,
- **Approuve** le versement d'une cotisation annuelle s'élevant à 350 €,
- **Autorise** le Président à signer toutes pièces relatives à cette adhésion ainsi que les conventions à venir avec cet établissement.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120267-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°055-2026

Décision modificative n°1 au Budget Primitif 2026

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve la décision modificative n°1 au Budget Primitif 2026, pour modification des crédits de paiement 2026 tels que présentés en séance.

Le tableau ci-dessous résume la proposition de décision modificative :

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261105-051120267-DE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Fonction	Dépenses	Recettes
012 Charges de personnel	6218	020	90 000	
012 Charges de personnel	64111	020	110 000	
013 Atténuations de charges	6419	020		90 000
74 Dotations et participations	744	01		40 000
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	721	01		256 000
023 Virement à la section d'investissement	023	01	186 000	
Total			**386 000**	**386 000**

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Opération	Fonction	AP	CP 2026	Recettes
10 Dotations, fonds divers et réserves	10222		01			161 000
204 Subventions d'équipement	20422		847		279 000	
13 Subventions d'investissement	1338		847			279 000
23 Travaux en cours	231540	101	514	AP-2025-RESEAUX ELECT	736 000	
23 Travaux en cours	231540	102	514	AP-2025-RESEAUX ELECT	704 000	
23 Travaux en cours	231540	108	514	AP-2025-RESEAUX ELECT	1 408 000	
23 Travaux en cours	231540	111	514	AP-2025-RESEAUX ELECT	352 000	
26 Participations	261		60	AP-2025-SEM	-350 000	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2315		01		256 000	
13 Subventions d'investissement	132141	101	514			690 000
13 Subventions d'investissement	132141	102	514			660 000
13 Subventions d'investissement	132141	108	514			1 409 000
021 Virement de la section de fonctionnement	021		01			186 000
Total					**3 385 000**	**3 385 000**

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAIMBERT

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 022-200046175-20261106-061120261-DE

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR

COMITÉ SYNDICAL

Séance du 25 septembre 2026

DÉLIBÉRATION N°056-2026

Modification du tableau des effectifs

Le Comité Syndical, convoqué par son Président le 18 septembre 2026, s'est réuni le 25 septembre 2026 à 9h au Centre des Congrès à Saint-Brieuc,

Sous la Présidence de Monsieur Dominique RAMARD, Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor.

Étaient présents : Chantal BALLOUARD, Raymond BARRÉ, Joël BELOEIL, Johan BERTRAND, Jonathan BOUETTE, Patrice DARCHE, Stéphane DE SALLIER DUPIN, Michel FÉRON, Michaël GAUVAIN, Joël GESRET, Yann GODET, Christian GUILBERT, Serge HENRY, Carine HUE, Martial KERRELLO, Jean-Marc LABBÉ, Maryse LAURENT, Joël LE BORGNE, Pascal LEBRETON, Jean-Paul LE CALVEZ, Tugdual LE LAY, Sandra LE NOUVEL, David LE ROUX, Jean-Louis MAILLARD, Jean-Louis MARTIGNÉ, Odile MIEL-GIRESSE, Hervé MORIN, Jean-Louis NOGUES, Daiven PIOGER, Martine POULAILLON, Christian PRIGENT, Dominique RAMARD, Michel RIOU, Jean-François ROUDAUT, Jean-Michel THOMAS

Étaient absents représentés : Loïc BARBOT (pouvoir à Jean-Marc LABBÉ), Guy BOUCHEZ (pouvoir à Raymond BARRÉ), Romuald COCADIN (pouvoir à Michel RIOU), Clémence DIRMEIKIS (pouvoir à Maryse LAURENT), Hervé GUÉLOU (pouvoir à Carine HUE), Serge GUINARD (pouvoir à Dominique RAMARD), Jean-Yves PÉRU (pouvoir à Jean-Paul LE CALVEZ)

Étaient absents excusés : Samira DJALTI, Gwenola LE GALLOU, Jonathan NABET

Étaient absents : Dominique BRIAND, Dany LE DIGUERHER, Dominique PRIGENT

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu le rapport présenté par Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes-d'Armor ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **Approuve** la création, à compter du 1er octobre 2026, d'un emploi permanent à temps complet relevant de la catégorie A, dans le cadre d'emplois des Attachés territoriaux, au grade d'Attaché dans le cadre du poste de Chef(fe) des projets partenariaux et innovation dans le domaine des réseaux et de l'énergie ;
- **Approuve** la suppression du poste vacant relevant du cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux dans le cadre du poste de Coordonnatrice – partenariats et projets transversaux.

Adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire de séance

Michel RIOU

Le Président du Syndicat

Dominique RAMARD

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DES CÔTES D'ARMOR SDE 22